

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

"Quand les désirs font désordre..."

Mathieu, Géraldine

Published in:

Le droit à la préservation de l'identité des enfants nés de gestation pour autrui

Publication date:

2016

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Mathieu, G 2016, "Quand les désirs font désordre...". Dans *Le droit à la préservation de l'identité des enfants nés de gestation pour autrui* . 2016 edn, Connaissances et savoirs.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Préface.

Quand les désirs font désordre...

Quand les désirs font désordre...

Derrière la simplicité apparente du propos, des enjeux fondamentaux se jouent.

La maternité de substitution est une réalité qui soulève de nombreuses questions éthiques avant d'être juridiques. Si l'on peut, voire si l'on doit se positionner à son propos, il est un préalable incontournable : s'informer. Apprendre sans réfléchir est certes inutile, mais réfléchir sans s'informer est dangereux.

Lorsqu'il y a quelques années, à l'instar de l'auteure, je me suis intéressée à la problématique de la gestation pour autrui, un malaise m'a envahie d'emblée, sans pouvoir me l'expliquer. Comment encadrer cette pratique en créant le moins de dégâts possibles pour l'enfant à naître ? Tel était l'objet de ma réflexion. Tout comme Lorène Métral, j'ai crié à qui voulait l'entendre : ne malmenons pas le droit de l'enfant à la préservation de son identité, à la connaissance de ses origines, au respect de ses relations familiales aux seules fins de satisfaire le désir d'enfant ! Mais je ne parvenais pas à me positionner sur la pratique en tant que telle, parce que la question était en réalité bien plus générale : le Droit a-t-il encore une marge de manœuvre face à des phénomènes qui, scientifiquement, économiquement, sociologiquement, semblent désormais le dépasser ? Est-ce aux faits de déterminer le droit ou au droit de déterminer les faits ?

Lorène Métral nous rappelle avec justesse une prémisse à toute réflexion sur la maternité de substitution : le droit à l'enfant n'existe pas.

Dans l'adoption, il s'agit de confier un enfant à une famille dont il se trouve privé, bien malgré lui. La gestation pour autrui en est le parfait opposé : il s'agit de réaliser le désir d'adultes en « besoin » d'enfants. Si certains peuvent aujourd'hui considérer qu'« [a]voir un enfant est devenu en quelque sorte un droit, voire une fin qui justifie tous les moyens », Lorène Métral n'est pas de ceux-là : le désir d'enfant, aussi puissant soit-il, ne justifie pas le recours à n'importe quel moyen pour être satisfait (p. 69).

Je ne veux pas croire que le Droit serait aujourd'hui réduit à un mode d'encadrement des volontés individuelles. Comme l'auteure nous le rappelle tout au long de son ouvrage, le droit a encore son mot à dire et il doit le dire. La loi se doit de protéger le droit des plus faibles, en l'occurrence ceux de l'enfant, eu égard à sa plus grande vulnérabilité mais aussi à son impuissance à l'égard des choix des adultes qui le concernent. Merci Lorène de nous encourager à élargir le débat dans l'espoir que des lois plus justes et plus respectueuses de la dignité humaine puissent voir le jour...

Géraldine Mathieu

Maître de Conférences à l'UNamur (Belgique)

Chargée de projets pour Défense des Enfants International

Membre du centre interdisciplinaire des droits de l'enfant

Membre du comité d'éthique de la Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth à Namur

¹Proposition de loi portant organisation des centres de maternité de substitution (Belgique, *Doc. Parl., Ch.*, 2014, Doc. n° 54 0425/001), déposée le 7 octobre 2014, p. 4.